

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 26 AOUT 2025**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 36

Nb. de représentés : 9

Nb. d'absents : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six août à 17h10,  
le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en  
séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation  
légale, sous la présidence de Monsieur David  
LORION, Maire.

**AFFAIRE N° 41/1989 :**

Grands-Bois : Groupe d'habitation Hyacinthe  
(LTS) - Vente du bien cadastré section ES  
n°1213 à Monsieur et Madame DERFLA Jean  
Marc et Louise Marie Thérèse

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU  
Béatrice, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR  
Kichena, TIONOHOUE Sabrina, CHAMBI  
DJOUMBAMBA Marie Richela, MINATCHY Mariot,  
ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul,  
NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie  
Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David,  
PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET  
Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick,  
HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND  
Edmée, VON-PINE Bernard, TAYLLAMIN Patricia,  
MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine,  
NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy,  
ARAYE Héléna, GOBALOU ERAMBRANPOULLE  
Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

**REPRESENTE (S) :**

MM. OMARJEE Mohammad (par M. David LORION),  
AHO NIENNE Sandrine (par Mme BRINDON Marie Line),  
TEVANEE Jean François (par Mme Sabrina TIONOHOUE),  
VALY Nazir (par Mme Viviane MALET), TAN Willy (par  
Mme. Richela CHAMBI DJOUMBAMBA) , POTIN  
Philippe (par M. Olivier NARIA), ROUVRAIS Simone (par  
Mme Anne Marie PAPY), DAFFON Amédée Albert (par  
Mme GUIEN Marie Claire), BELLON Stéphen (par M.  
DIJOUX Stéphano).

**ABSENTS :**

MM. RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA  
GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine,  
HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean  
Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le  
conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Héléna ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 29 août 2025 et la convocation du  
Conseil Municipal faite le 20 août 2025.



**Affaire n°41/1989 : Grands-Bois : Groupe d'habitation Hyacinthe (LTS) - Vente du bien cadastré section ES n°1213 à Monsieur et Madame DERFLA Jean Marc et Louisette Marie Thérèse.**

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Le Maire expose à l'Assemblée que la Commune de Saint-Pierre reste propriétaire de Logements Très Sociaux (LTS) dans divers groupes d'habitation et qu'il est nécessaire de poursuivre la cession de ces logements à leurs attributaires.

- VU l'Avis de France Domaine du 05/06/2025 Réf. OSE 2025-97416-36285 - DS. 23678420

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,  
**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** la cession suivante :

| Acquéreurs/Occupants                                        | Référence cadastrale | Surface cadastrale | Groupe d'habitation | Adresse                                       | Situation |
|-------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|---------------------|-----------------------------------------------|-----------|
| Mr et Mme DERFLA<br>Jean Marc et Louisette<br>Marie Thérèse | ES 1213              | 446 m²             | Hyacinthe           | 44 rue Bertin<br>Lauret 97410 Saint<br>Pierre | Bâti      |

- **DE FIXER** le prix de cession : moyennant le prix 29 000 € HT (en référence à l'avis de France domaine du 05/06/2025 Réf. OSE 2025-97416-36285 - DS. 23678420 susvisé).

Le recouvrement de cette recette sera opéré sur le budget communal

- **DE L'AUTORISER A SIGNER** tous documents liés à cette affaire notamment l'acte authentique de cession et toutes formalités préalables (compromis et/ou promesse de vente).



P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20250826-41-1989-DE  
Date de télétransmission : 01/09/2025  
Date de réception préfecture : 01/09/2025